

Cette fonctionnalité permet de déclarer et valider le décès d'un patient depuis son dossier eTICSS Coordination

### Déclarer le décès du patient



Depuis le bandeau d'identité du patient :

- 1 Cliquer sur le symbole
- 2 Cliquer sur « déclaration de décès »

L'onglet « situation patient s'ouvre »

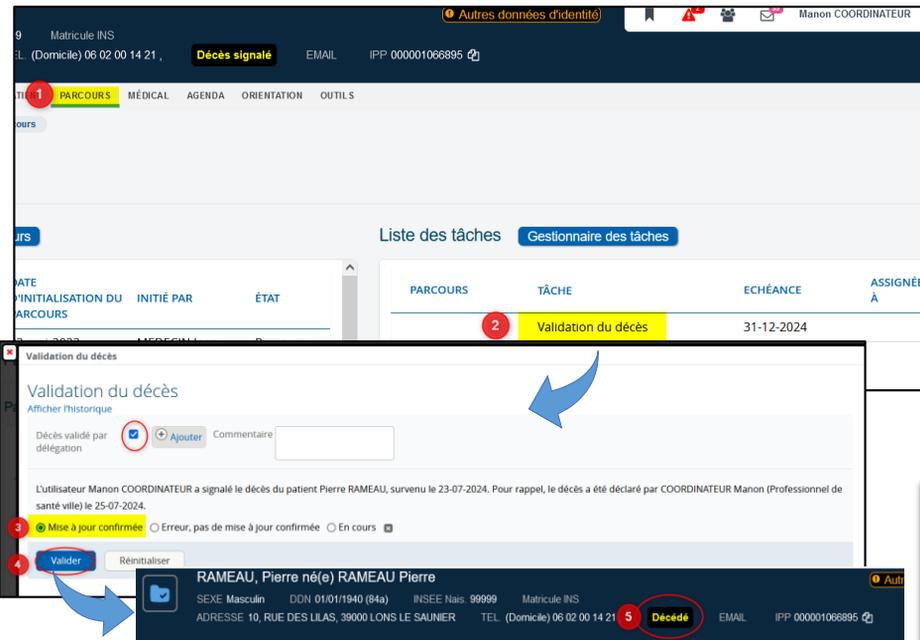
3 Remplir les éléments d'informations relatifs au décès (seul le champ « date » est obligatoire)

- 4 Enregistrer
- 5 Le décès est signalé dans le bandeau patient



### Valider le décès du patient

- 1 Depuis l'onglet « Parcours »
  - 2 Cliquer sur « validation du décès »
  - 3 Confirmer les informations relatives au décès (le décès peut être validé par délégation)
  - 4 Valider
  - 5 Le décès est indiqué dans le bandeau patient
- Le dossier sera archivé.



Seul les professionnels avec un profil d'habilitation Médecin, Pharmacien, Infirmier, Référent parcours complexe et Coordinateur ont l'autorisation de valider la déclaration de décès du patient

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter l'assistance au 0805 950 555 ou l'équipe animation (eticss-animation@esante-bfc.fr).  
Le GRADES BFC reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, remarques et suggestions.